

Retour des rodéos urbains : intensification des contrôles de police et de la répression

En mars et en avril, **plusieurs rodéos urbains ont eu lieu à Valence.**

A cette occasion, les forces de police ont organisé des opérations de **contrôle, de verbalisation et de mise en fourrière** pour tenter d'éradiquer ce phénomène qui exaspère la population.

Sur les 8 dernières semaines, la brigade motocycliste de la police municipale a accentué la répression à l'encontre des excès de vitesse et autres infractions commises par les deux roues. **5 permis de conduire ont été retirés** pour de gros excès de vitesse, parfois supérieurs à 50Km/h par rapport à la vitesse autorisée.

Depuis 8 jours, la police municipale a renforcé son action à l'encontre des rodéos, notamment au Nord de Valence. Ces contrôles ont donné lieu à la **mise en fourrière de 5 véhicules.**

Deux d'entre eux se sont avérées volés et pourront être restitués à leurs propriétaires. Les trois autres feront l'objet d'une destruction administrative.



Avec l'arrivée de l'été, l'action de la police municipale se maintiendra voire s'intensifiera, avec des opérations quotidiennes sur tout le territoire communal.

Pour rappel, la lutte contre les incivilités des deux-roues motorisés, et particulièrement contre les rodéos urbains, est **une préoccupation majeure de la municipalité en termes de sécurité.**

Au quotidien, la Ville de Valence se mobilise sur le sujet **en lien étroit avec la Préfecture de la Drôme et la Police nationale** et au travers d'un **plan d'action anti-rodéos** (doublement des effectifs de police, vidéo-verbalisation, opérations de dissuasion, travail collaboratif avec les bailleurs sociaux pour expulser les auteurs d'incivilités et leurs familles de leur logement...).

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
06 28 79 81 45 – emilie.gay@mairie-valence.fr